



CHARTRE DE DÉONTOLOGIE de l'ASSOCIATION RUPTUR

L'association RUPTUR est composée de membres volontaires qui sont validés par le Conseil d'Administration de l'association RUPTUR et à jour de leur cotisation.

Valeurs de l'Association RUPTUR :

Chaque membre s'engage à respecter les valeurs fondatrices et indissociables, constitutives de l'association RUPTUR à savoir :

- Humilité
- Ethique
- Partage
- Pragmatisme
- Trublion
- Collaboratif
- Faire
- Engagement
- Réseau

Rappel de l'Objet de l'Association (extrait des statuts)

L'Association « RUPTUR » a pour but d'initier, de développer et d'accompagner et de bâtir l'Economie vertueuse de demain. Au-delà des enjeux de la seule prise de conscience des impératifs liés à la régénération des éco systèmes, l'association entend créer les conditions au sein de l'entreprise d'une rupture s'ouvrant sur une nouvelle ère industrielle.

Pour atteindre ce but, l'association propose d'agir en guichet unique pour **créer, fédérer, dupliquer et transformer les initiatives** de la Région des Pays de la Loire, puis à terme, en France à travers notamment des moyens d'actions et missions suivants :

- 1. Promotion de l'Economie de rupture (inspirée de l'économie bleue, l'économie circulaire, du Cradle to Cradle...)** au travers d'actions de sensibilisation, d'informations de formations et de mises en relation.
- 2. Accompagner les initiatives** vers le développement d'opportunités économiques, environnementales et sociétales
- 3. Créer des liens entre les mondes économiques** pour favoriser une prise de conscience et des solutions viable en faveur de l'Economie de rupture
- 4. Favoriser des échanges avec le corps enseignant** pour notamment ouvrir l'éducation des plus jeunes élèves à l'Economie de rupture
- 5. Soutenir des projets de recherche et de développement** pour favoriser une transition ou dans une dynamique de rupture
- 6. Orienter le développement économique des territoires en replaçant l'éthique au cœur de l'entreprise.**

• ENGAGEMENT

Chaque membre s'engage à respecter et soutenir l'objet de l'association RUPTUR en devenant acteur de cette transition. Il apporte à l'association ses compétences dans le domaine du développement économique en lien avec les missions de l'association.

Ces compétences peuvent être d'ordre général (orientation de projet, conseil global) ou d'ordre spécifique (expertise sur un champ particulier du ou des projets à accompagner).

• DISPONIBILITÉ

Le membre s'engage à être disponible pour répondre au mieux aux demandes des entreprises ou d'autres membres de l'association, ainsi qu'à participer aux actions mises en place par l'association RUPTUR, dans le cadre de ses missions, et dans le cadre de ses manifestations.

• CONFIDENTIALITÉ

Le membre s'engage à traiter de manière confidentielle l'ensemble des informations qu'il pourra recueillir à l'occasion de ses contacts avec les entreprises ou avec les autres membres.

• ORIENTATION

Dans cette démarche d'accompagnement au développement des entreprises, chaque membre s'engage à orienter les entreprises vers les ressources les plus adaptées à ses problématiques en toute neutralité.



COMMUNICATION INTERNE

Le membre s'engage à transmettre aux administrateurs et permanents de l'association (le cas échéant à d'autres membres clairement identifiés) les informations nécessaires au fonctionnement et au développement des missions de l'association.

Ces informations peuvent être liées à un accompagnement à venir ou en cours, à une initiative qui se développe, à des publications ou interventions diverses...

DÉSINTÉRESSEMENT

Le membre s'engage à ne pas se faire rétribuer pour les actions auxquelles il participe dans le cadre de l'Association RUPTUR.

Le membre s'engage à ne pas utiliser la communication de l'association RUPTUR ou l'une de ses missions à des fins purement commerciales et sans liens avec l'objet de l'association.

Accord du membre

Nom : _____

Fait à : _____ le : _____

Signature :